

## Ruelles Et Remparts – samedi 15 septembre 2018

### Bulletin d'inscription

#### Coordonnées du coureur :

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... N° portable : .....

E-Mail : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

**Licence FFA :** N° de licence : .....

Ou Pass Running N°: .....

Club: .....

**Non licencié FFA :** Joindre un certificat avec mention **obligatoire** de « non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition » datant de moins de 1 an à la date de la course.

#### Courses proposées :

- N°1 : 1,2 km (Poussin(e)s : 2007 - 2008) – départ à 17h15  
 N°2 : 2,5 km (Benjamin(e)s : 2005 – 2006 et Minimes : 2003 - 2004) – départ à 17h30  
 N°3 : 5 km (Cadet(te)s à Vétérán(e)s – 2002 et avant) – départ à 18h00  
 N°4 : 10 km (Cadet(te)s à Vétérán(e)s – 2002 et avant) – départ à 18h45

**Course semi-nocturne, obligation de prévoir une lampe (frontale ou dorsale)**

**Tarifs :** Espèces ou chèque libellé à l'ordre de « **Amicale d'Epéron Athlétisme** »  
**2€** pour les courses N°1 et 2 - **6€** pour la course N°3 - **12€** pour la course N°4  
**Dont 2€ reversés à France Handicap sur chaque course**

#### Bulletin à renvoyer avant le mercredi 12 septembre à :

Thierry COLETTE  
4 impasse des Tilleuls  
28170 SERAZEREUX

#### Autorisation pour les mineurs :

Je soussignée M, Mme : .....

Père  Mère  Tuteur

Autorise mon enfant : .....

A participer à la course N°..... et dégage les organisateurs de toute responsabilité.

Signature :

## Extrait du règlement

Règlement complet sur <http://www.athle-eperon.fr/> rubrique « Ruelles Et Remparts »

#### Article I : Participation

Les épreuves sont ouvertes à tous les licencié(e)s et non licencié(e)s.

- titulaires d'une **licence** Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running, délivrée par la **FFA**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- titulaires d'une **licence sportive**, en cours de validité à la date de la manifestation, délivrée par une **fédération uniquement agréée** - liste disponible sur <http://www.sports.gouv.fr/spip?page=sgfederation>, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la **non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition** ;
- titulaires d'une **licence compétition délivrée par la FFCO, la FFPM ou la FF Tri**, en cours de validité à la date de la manifestation ;
- titulaires d'une **licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL**, en cours de validité à la date de la manifestation, et dans la mesure où l'engagement est valablement réalisé par l'établissement scolaire ou l'association sportive scolaire ;
- titulaires d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins de un an** à la date de la compétition, ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical.

Pour les athlètes mineurs : remplir l'autorisation parentale ci-jointe.

#### Article II : Courses

- 17h15 : Course n°1 – 1,2 km (Poussin(e)s : 2007-2008)
  - 17h30 : Course n°2 – 2,5 km (Benjamin(e)s : 2005-2006 et Minimes : 2003-2004)
  - 18h00 : Course n°3 – 5 km (Cadet(te)s à vétérán(e)s : 2002 et avant)
  - 18h45 : Course n°4 – 10 km (Cadet(te)s à vétérán(e)s : 2002 et avant)
- Course semi-nocturne, obligation de porter une lampe (frontale ou dorsale).**

#### Article III : Tarifs

**2€** pour les courses n°1 et 2 ; **6€** pour la course n°3 (5 km) ; **12€** pour la course n°4 (10 km)

**Dont 2€ reversés à France Handicap sur chaque course**

**Annulation :** une fois l'inscription envoyée, le participant ne pourra prétendre à un quelconque remboursement sauf annulation de la course par les organisateurs.

**Inscription sur place possible :** Le samedi 15 septembre à partir de 15h30 sans majoration de tarif.

**Clôture des inscriptions :** par courrier le jeudi 13 septembre au soir et sur place 30 min avant le début de chaque course.

**Retrait des dossards :** (uniquement pour les dossiers complets) le jour de la course à partir de 15h30 au Complexe Sportif du Closelet, 1 route de Gallardon, 28230 EPERNON.

#### Article IV : Service médical

Assuré par les Ambulances ALPHA (Maintenon).

#### Article V : Acceptation du règlement

Tout coureur reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte toutes les clauses. Tout coureur autorise les organisateurs ainsi que les ayant droits (partenaires et médias) à utiliser les images fixes ou audio-visuelles prises à l'occasion de sa participation à la course sur lesquelles il pourrait apparaître.

#### Article VI : Récompenses

Pour les courses 1 et 2 : récompense à chaque participant.

Pour la course 3 : récompense aux 3 premières femmes et aux 3 premiers hommes.

Pour la course 4 : récompense classement scratch pour les 5 premières femmes et les 5 premiers hommes et récompense au 1<sup>er</sup> de chaque catégorie (cadet, junior, espoir, sénior, master) femme et homme (non récompensés au scratch).

#### Article VII : Renseignements

Par mail : [RuellesEtRemparts@gmail.com](mailto:RuellesEtRemparts@gmail.com)

Sur le site du club d'Epéron (à consulter pour les éventuelles modifications) : <http://www.athle-eperon.fr/>